

LA RIPOSTE

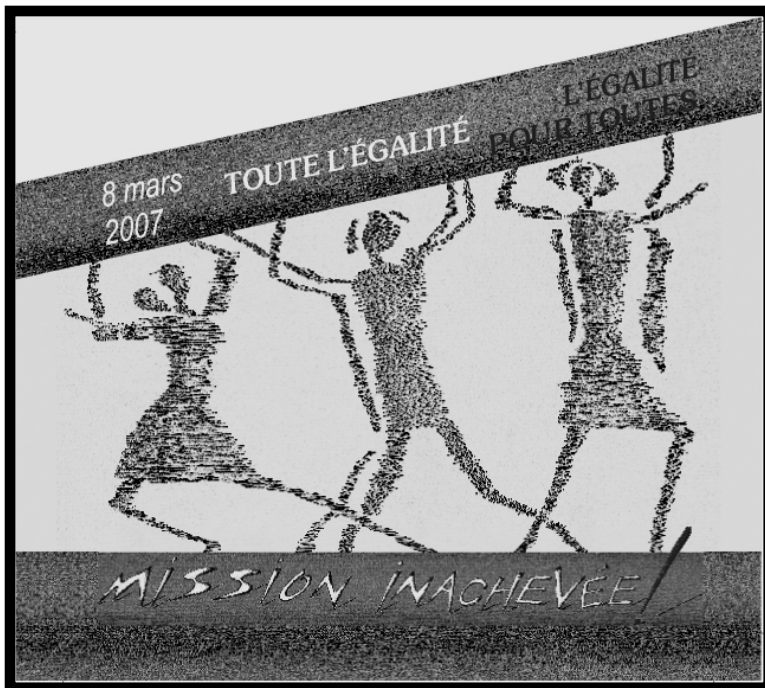
Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Mars 2007

L'ADDS-QM (*Association pour la défense des droits sociaux Québec métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

POUR L'ÉGALITÉ



SOMMAIRE

Le 8 mars pour une militante par Monique Toutant	Page 2
Journée internationale des femmes par Odette Pouliot	Page 3
Victoire ! par Robert Foisy	Page 4
Un stage à l'ADDS par Stéphane Ouellet	Page 4
Info-Loi par Christian Loupret	Page 5
Parler, écouter, réfléchir ensemble par Joseph Dansereau	Page 6
Nouvelles militantes !!! par Jonathan Carmichael	Page 7
Calendrier	Page 8

Continuons à lutter





Le 8 mars pour une militante

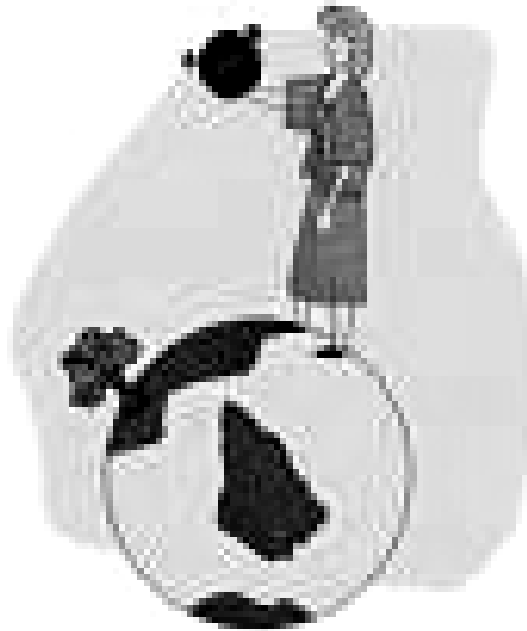
Par Monique Toutant

Aujourd'hui je vais vous parler du 8 de mars, ce que pour moi ça représente. Pour une deuxième année, je participe à l'organisation de la marche pour la journée des femmes, fête qu'il y a partout dans le monde. Comme je participe à cette marche et cette fête, je voulais vous exprimer ce que représente ce jour pour moi.

Tous d'abord, je suis fière de participer et de vivre cette belle expérience. De mettre à profit mes idées et de les partager avec d'autres femmes me fait chaud au cœur. La journée du 8 mars représente un événement particulier car je vois plusieurs femmes de différents milieux de vie et de situation différente se regrouper pour dénoncer, crier et dire au gouvernement que les femmes ont des droits et qu'elles souhaitent que l'équité et les rapports égalitaires entre homme et femme soit reconnus. C'est l'un des moments dans l'année que nous pouvons

aller crier haut et fort à nos chers dirigeants ce que nous voulons. Il n'y a pas seulement le fait d'aller déranger ces dirigeants mais aussi de participer à une fête et de s'amuser.

Aussi, le fait de se regrouper entre femmes une fois par année pour marcher et voir que ces femmes peuvent sortir du quotidien pour s'amuser tout en voyant notre réalité que nous vivons tous les jours.



Cette journée devrait être particulière pour nous les femmes et les patrons eux devraient donner un congé spécial à leurs employées. Je vous invite, tout particulièrement vous mesdames, à vous joindre à moi le 8 mars prochain,

devant le Ministère de la Condition féminine (425, rue St-Amable, près du Grand Théâtre) pour la marche, à 18h30. Ça se terminera avec une fête non-mixte (juste pour les femmes) à l'école Joseph-François Perreault (140, Chemin Ste-Foy) à 19h15. Au plaisir de vous voir !

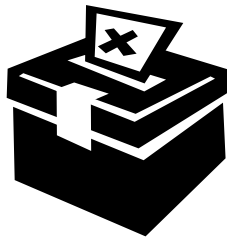
**« L'ADDS, J'Y TIENS ET
JE M'Y IMPLIQUE ! »**

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Ginette Boily
Claudette Bouchard
Marlène Daigle
Gaétan Giguère

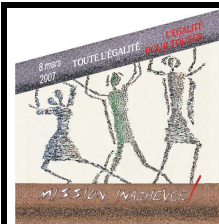


Marc Lamy
Claude Lemay
Daniel Morin
Jacques-Émile Tellier



Démocratie, mon œil !

par Joseph Dansereau
(suite)



Journée internationale des femmes, une mission inachevée... Odette Pouliot

Au début du 20^e siècle, les femmes européennes et américaines s'organisent pour défendre leurs droits sociaux et économiques. Ensemble, elles participent à de grands rassemblements ouvriers contre l'exploitation et réclament d'être traitées avec équité et justice. Elles veulent de meilleures conditions de vie et de travail et revendiquent la fin des inégalités de droits entre les hommes et les femmes. En 1910, une militante socialiste, Clara Zelkin propose lors de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague de choisir une date pour commémorer la lutte des femmes. Elle invite les femmes à faire de cette journée une grande mobilisation internationale autour d'une même idée : L'obtention du droit de vote des femmes. Mais la revendication de cette militante n'aura malheureusement pas de suite...



Le 8 mars 1917, les ouvrières de St-Petersbourg courageusement en grève fêtent pour la première fois « La Journée internationale des femmes. Comme pour les précédentes, les américaines se mobilisent autour de luttes ouvrières, elles dénoncent l'exploitation du travail et les très mauvaises conditions de travail vécues dans les usines.

Vers la fin des années 50, les américaines commémorent « La Journée internationale des femmes ». C'est par milliers qu'elles descendent dans la rue pour le respect de leurs droits dans les usines. Après 1945, les groupes de femmes et leurs militantes s'unissent dans la plupart des pays pour célébrer cette unique journée mais aussi pour rappeler entre autre chose que les femmes, malgré certaines avancées, vivent toutes sorte de discriminations, de violence et sont encore les plus pauvres de la planète.



Avec les années 70, on assiste à la naissance d'un mouvement féministe de masse. En 1977, pour reconnaître et établir le caractère sans précédent de ce grand mouvement social des femmes et les milliers de militantes qui y mettent beaucoup d'énergie et d'espoir à travers le monde, l'Organisation des nations unies (ONU) reconnaît officiellement le 8 mars comme « Journée internationale des femmes ».

Encore aujourd'hui, c'est l'occasion d'évaluer tout le chemin parcouru vers l'égalité entre les hommes et les femmes et bien sûr celui qui nous reste à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes. N'oublions pas que nous en fêtons aussi tous les victoires et les gains obtenus grâce à la solidarité et la ténacité des femmes.

Venez faire la fête avec les femmes de l'ADDS.



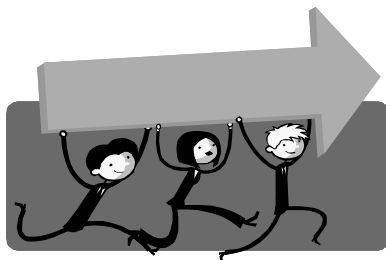
VICTOIRE !

La gratuité des médicaments !

Par Robert Foisy

Salut mes amis(es), c'est votre humble serviteur qui vous annonce une bonne nouvelle : la gratuité des médicaments pour toutes les personnes assistées sociales !

Enfin, on l'a eu, ouf ! Mais ce n'est pas pour tout de suite, ça commencera au mois juillet seulement. C'est peut-être pour nous faire languir un peu plus. Ils nous ont enfin compris la gang d'en haut, vous savez celle qui reste dans la tour de Babel (le parlement). Ça leur a pris bien du temps à se décider... Après plusieurs manifs à -20 degrés Celsius pendant qu'eux autres ils étaient au chaud à nous regarder défiler et après beaucoup de revendications, on a gagné notre lutte. Nos élus ne sont pas toutes des lumières de haute intensité, car on ne demandait pas la lune pourtant. On demandait que notre santé soit protégée même si on est pauvre.



Maintenant, passons à notre autre revendication : l'indexation au coût de la vie. Il faut recommencer à nous regrouper pour pouvoir mieux revendiquer. C'est le temps parce que nos placoteux avec leurs belles paroles sont en mode élection. Il faut en profiter comme dirait mon grand-père qui était forgeron. Il disait cela (battre le fer quand il est chaud) alors battons notre fer à nous car il est temps

de le faire. Osons demander avec tout notre monde. On va y arriver ! Bien à vous, votre humble serviteur Robert (J'ai Dit).



Un stage à l'ADDS

Par Stéphane Ouellet

Bonjour chère lecteur de la Riposte, militants et militantes.

Je prends quelques minutes de votre temps pour me présenter. Je suis un nouveau visage de l'ADDS. Nous aurons peut-être la chance de se rencontrer. J'ai effectué auparavant un stage à la Maison des Jeunes de Limoilou où j'ai eu la chance de côtoyer des jeunes énergiques et qui désirent grandir dans une société qui répond au besoin de tous. J'effectue présentement un second stage à l'ADDS dans le cadre de mes études en technique de service social (cégep de Ste-Foy). Je suis un jeune homme de 23 ans et j'en apprend un peu plus chaque jour sur notre *pouvoir d'agir*. Je vous encourage à faire de même pour un bien commun. Je militerai avec vous jusqu'au 14 mai et par la suite, je nourris le rêve de découvrir le Canada, si mes finances me le permettent.

De plus, il y aura des élections d'ici peu, alors je vous invite à vous rejoindre à nous pour faire entendre vos choix et opinions.

Si vous avez la chance, venez me rencontrer et voir tout ce que l'ADDS peut vous offrir comme lieu de *militance* et de *vie*.

Au plaisir de revendiquer nos droit ensemble.

La Riposte, mars 2007, p.4



L'enquêteur et vous

L'enquêteur peut apparaître dans votre dossier quand votre *agent d'aide* a épuisé tous les moyens mis à sa disposition pour obtenir de l'information vous concernant.

L'enquêteur peut aussi intervenir dans des dossiers de clientèle ciblée.

"Le rôle de l'enquêteur en est un de contrôle. Il vise essentiellement à s'assurer de la conformité réelle de la situation du prestataire, il possède des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi qui lui permet d'intervenir auprès d'un tiers sans l'autorisation du prestataire".

L'enquêteur a le pouvoir de contraindre au sens légal du terme.

Si vous entravez un enquêteur dans l'exercice de ses fonctions soit en le trompant ou en refusant de répondre à ses questions sans raisons valable etc. vous pouvez être passible d'une amende d'au moins 250 \$ et d'au plus 1 000\$.

L'enquêteur va essayer de vous rencontrer seul en présence d'un agent d'aide déjà au courant du dossier, si vous lui dites que vous voulez être accompagné par un parent, un ami ou un représentant d'un organisme de défense des droits, il va vous informer alors qu'il devra dévoiler des informations confidentielles vous concernant.

Sur demande l'enquêteur s'identifie et exhibe le certificat signé par le ministre attestant sa qualité. L'enquêteur n'a pas le pouvoir d'ordonner votre emprisonnement et vous n'êtes pas obligé de le laisser entrer chez vous, sauf s'il a un mandat de perquisition, ce qui est plus que rare.

(Tiré du document : Vérification, enquête et poursuite ainsi que la loi sur l'aide aux personnes et aux familles.)

Je tiens à souligner une petite victoire, suite aux nombreuses actions et revendications, les médicaments prescrits seront gratuits pour toutes les personnes assistées sociales à compter du 1^{er} juillet 2007 et aux personnes âgées qui reçoivent 94 % et plus du supplément de revenu garanti. (SRG). Notre revendication étant médicaments gratuits à toutes personnes ayant un revenu inférieur à 12 000 \$ / an.

INFO-LOI



par
**Christian
Loupret**



**« VOUS AVEZ UNE QUESTION
CONCERNANT L'AIDE SOCIALE ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS
CONTACTER ! »**



Parler, écouter, réfléchir ensemble... pour changer

(Sixième de neuf articles par Joseph Dansereau)

Dans le dernier article, celui de février, nous nous interrogeons sur la capacité des mouvements syndical, communautaire et d'économie sociale de s'unir en se donnant un journal commun afin de faire contrepoids aux médias, dont le but ultime est : le plus de profits possibles pour leurs actionnaires. L'idée d'un tel journal, un quotidien de surcroît, nous semble être un test assez simple à réaliser pour mesurer la volonté d'unir les forces. En effet, le premier indice est de répondre comme lecteur aux deux courtes questions suivantes :

- 1- Est-ce qu'un quotidien à grand tirage et d'agréable présentation favoriserait la conscientisation d'un plus grand nombre d'entre nous en démasquant les fanatiques de l'argent, ténors de « l'asile des affaires », qui nous mentent et qui nous trichent par des demi-vérités dans leurs médias ?
- 2- Un journal où chacun des milliers d'organismes au Québec, dont la gestion est de type démocratique, permettrait-il des rapprochements et des concertations solides entre nous, pour valoriser le respect des droits humains ?

Vous me direz que ce genre de questions amène deux réponses évidentes, c'est-à-dire, un OUI ; alors pourquoi ce journal commun est encore inexistant si ses effets étaient favorables à des changements sociaux en profondeur ?

Alors si ce GRAND JOURNAL CITOYEN n'existe pas, c'est qu'il y a des obstacles qui empêchent sa réalisation. Ne nous laissons pas piéger par les apparences et les faux-fuyants mais tentons d'explorer pourquoi ce JOURNAL est toujours inexistant.

Un premier élément de réponse vient de paroles qui ont été dites lors de la rencontre du 13 février dernier où des militants du Réseau du forum social de Québec-Chaudière-Appalaches accueillent des militants de retour d'Afrique à la suite du Forum social mondial tenu dans la capitale du Kenya, Nairobi. Après la présentation de rapports sur diverses dimensions par ses quatre délégués du Québec, les participantEs ont profité de la période de discussion pour soulever des questions mais aussi, débiter l'analyse d'une grande remise en question sur le fonctionnement de ces « Grands sommets citoyens ».

Un participant a dit : « *Nous prêchons à qui veut l'entendre d'être solidaire comme citoyen, mais nous pratiquons, dans nos organisations une solidarité modulaire* », c'est-à-dire que chacune de nos organisations se mobilise pour défendre ou promouvoir un droit particulier et nous n'arrivons pas encore, ici au Québec, à nous unir sur des droits fondamentaux qui feraient que nous aurions beaucoup moins d'efforts à faire, que de le faire chacun dans notre coin. Nous sommes incapables d'élargir notre solidarité à d'autres, parce que trop souvent, nous nous battons sur les effets d'une cause (symptômes) plutôt que sur les causes qui provoquent les effets tels : le manque de logements sociaux, le non respect des décisions d'ententes internationales par l'ONU, l'itinérance, la majoration du salaire minimum, la pleine indexation de l'aide sociale, contre la pauvreté et l'exclusion sociale, etc.

Un deuxième élément qui fait obstacle est que souvent, dans la plupart des organisations, nous répétons le modèle du système que nous contestons. À titre d'exemple, combien d'organismes tiennent qu'une seule assemblée générale par année et la majeure partie du temps de cette assemblée est pour discuter du rapport financier. Même dans nos organisations, il n'y a pas une fréquence de rencontres sur les buts et finalités de nos propres organisations qui soulèverait entre autres, toute l'importance de l'implication en temps que chacun devrait y consacrer. On se fie plutôt sur un ou quelques permanents et à une petite équipe de dévouéEs-membres, qui voient au fonctionnement de l'organisme. Par exemple, dans le cas de notre organisation, l'ADDS-QM, où la mission est indiquée dans l'entête de la première page du présent Bulletin, nos actions sont surtout centrées sur les personnes assistées sociales, mais pourtant, nous parlons aussi des personnes sans emplois ou vivant une situation de pauvreté. Nous sommes à peine 250 membres mais pourtant, nous sommes plus de 40 000 personnes dans la région de Québec à vivre une situation financière précaire. S'unir entre nous, le ferons-nous ? Comment le ferons-nous ?

Le questionnement sur notre fonctionnement comme organisation, autant la nôtre que toutes les autres, a déjà commencé à être remis en question. Voilà comment nous arriverons à nous unir. Sans la parole de tous, pour que chacun de nous modifie sa compréhension de la situation actuelle, nous laissera dans le même cul-de-sac que présentement.



NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Jonathan Carmichael

Rencontre des femmes de l'ADDS et de R♀SE du Nord

Le 6 février, douze militantes de l'ADDS et de R♀SE du Nord se sont rencontrées dans nos locaux pour planifier les lancements dans la région de la recherche « Femmes assistées sociales, la parole est à nous ! ».

La lutte collective à l'ADDS

La manière dont nous nous y prenons pour mener nos luttes à l'ADDS est-elle en cohérence avec notre projet de société ? Voilà ce que neuf militantEs de l'ADDS se sont demandéEs le 13 février dernier. À l'ADDS, en tant que groupe membre du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*, nous portons trois grands principes : l'autonomie des personnes, la répartition équitable des richesses et les rapports égalitaires. Ensemble, nous avons identifié nos bons coups et les points à améliorer par rapport à ces trois principes et notre manière de faire les luttes collectives.

Des femmes de l'ADDS à la radio

Le 15 février, en soirée, Rachel, Linda et Monique, trois militantes de longue date à l'ADDS, ont participé à l'émission féministe « *Ainsi squattent-elles* », diffusée sur les ondes de la radio communautaire CKIA. Lors de cet entrevue d'une heure, elles ont parlé de leur vécu, des préjugés, de l'importance de lutter et, bien sûr, du projet « Femmes assistées sociales, la parole est à nous ».



Rachel, Linda et Monique
trois militantes à l'ADDS



Manif du 17 février (crédit : Émilie
Baillargeon, collaboratrice de l'Infobourg)

Manifestation pour des logements sociaux

Samedi, le 17 février, des militants de l'ADDS ont participé en solidarité à une manifestation organisée par le FRAPRU et le RCLALQ. Cette manifestation s'est tenue dans le cadre du Conseil général du Parti Libéral du Québec afin de réclamer des gestes concrets pour que soit reconnu que le logement est un droit !

À l'ADDS, on s'organise pour le droit aux vacances

Le 19 février, une dizaine de personnes impliquées à l'ADDS se sont réunies pour discuter du droit aux vacances. Cette été, comme nous l'avons voté en assemblée générale, nous voulons nous organiser des vacances.

Formation sur la démocratie et le pouvoir populaire

Le 21 février, 32 personnes sont venues à l'ADDS pour discuter de démocratie. Organisée par le RÉPAC, cette formation a permis aux personnes présentes de discuter de démocratie et des différents obstacles à son exercice.





Calendrier

Mars 2007

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i> VENDREDI</i>
			1	2 Formation sur les programmes des partis politiques
5 Coordination 9h15	6 DÉPANNEUR 186 13h30 Lancement régional « Femmes assistées sociales, la parole est à nous »	7	8 Journée internationale des femmes	9
12 Comité organisateur 9h15	13 DÉPANNEUR 186 13h30	14	15	16
19	20 Assemblée générale FCPASQ	21 Assemblée générale FCPASQ	22	23
26	27 DÉPANNEUR 186 13h30	28	29	30

- ☉ Le 2 mars, au Diocèse de Québec (1073, boul. René-Lévesque Ouest), le *Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté* organise une formation « Au Québec, je vote », afin de mieux connaître les propositions des différents partis politiques. Ça commence à 9h00 et ça finit à 12h00. Dans un contexte de campagne électorale, c'est à ne pas manquer ! Inscription : au CAPMO, 525-6187 poste 221.
- ☉ Le 6 mars, les militantes de l'ADDS et de R♀SE du Nord vous invite au lancement de la recherche-action « Femmes assistées sociales, la parole est à nous », réalisée par le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*. Ça aura lieu à la bibliothèque Gabrielle-Roy, auditorium Joseph-Lavergne, à 19h. Inscrivez-vous à l'ADDS, au 524-5064.
- ☉ Le 8 mars, pour la Journée internationale des Femmes, il y aura une marche, qui partira du Ministère de la Condition féminine, au 425 St-Amable, à 18h30. Ce sera suivi d'une soirée pour les femmes à l'école Joseph-François Perrault

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ **Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le Dépannage téléphonique au 525-4983.**
- ⇒ **Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons au Dépanneur 186 (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux locaux de l'Association ou au 525-4983.**
- ⇒ **Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? Passez nous voir!**